

La convainquit d'aller à Londres, et là il la fit placer dans le couvent du Bon-Pasteur.

Pen de temps après, les nonnes de ce couvent voulurent lui couper les cheveux; mais Angeline, qui est protestante, s'y opposa formellement. Cependant elle fut, par surprise, dépeignée de sa chevelure. Plusieurs fois elle tenta de s'évader après avoir vainement réclamé sa liberté, et enfin elle y parvint après plusieurs tentatives demeurées infructueuses.

Telle était la déclaration de cette jeune fille; mais à l'audience de nombreux témoignages sont venus détruire tous les éléments de cette déposition, et ne tardèrent pas à tourner contre la plaignante.

Il paraît que cette fille, lorsqu'elle fut placée à Liverpool, s'était annoncée comme catholique et ayant été pendant quatre ans dans un couvent de Hampstead, où elle avait pris le nom de Marie-Anne Durke. Elle édifiait tout le monde par sa piété. On la crut sur sa parole; et lorsqu'elle témoigna le désir d'entrer au couvent d'Hammersmith, on lui en facilita les moyens.

Le chapelain de ce couvent, entendu à l'audience, a demandé que l'on laissât à la conscience, aux remords de la plaignante, le soin de justifier les nonnes d'Hammersmith. Mais le magistrat ayant déclaré que, pour lui, la conduite d'Angeline était une véritable diffamation, on l'a emprisonné, et on instruit contre elle une action correctionnelle dont elle aura à répondre plus tard, pour avoir calomnié une communauté entourée des respects de la courtoisie d'Hammersmith.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 25 NOVEMBRE 1851.

PREMIERE PAGE:—Les prisons de Rome: Examen Critique.—Chronique Religieuse.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite.)

L'attitude prise par l'Angleterre vis-à-vis le gouvernement de Naples et les Etats du Pape, est un sujet de réflexions graves pour ceux qui ignorent pas sur quels principes d'ordre et de libéralisme elle étaye son gouvernement et sa politique intérieure. Après avoir vu dans tous les temps cette puissance jalouse à ce point de sa suprématie que de recourir aux armes, à l'effusion du sang et souvent aux échafauds, pour la maintenir dans tous les lieux où elle fut menacée, il était réservé à notre siècle de la voir approuver hautement la revêtu des sujets envers leur souverain d'un état étranger et y attiser le feu des dissensions politiques et des révoltes sanglantes. C'est ainsi que, dernièrement encore, lord Palmerston insultait le roi et le gouvernement de Naples, en formulant son témoignage en faveur de la vérité des fameuses lettres de M. Gladstone, déjà pulvérisées par des réfutations sans nombre. Cette manière dont on use le *Foreign-Office* envers les puissances du dehors est de nature peut-être à lui faire opérer, tôt ou tard, un retour sur lui-même. En prononçant, comme il le fait, entre les souverains et leurs sujets rebelles, il leur apprend à se prononcer par eux-mêmes, et la politique internationale qui adoptera de tels principes fera sans doute beaucoup pour la paix et pour le bonheur du monde!

Mais l'Angleterre ne ménage pas plus l'Autriche que Naples et les Etats-Romains. On sait le silence qu'elle garda sur l'attentat contre le maréchal Haynau; mais, du moins, cette injure avait un caractère personnel; il pouvait être difficile d'en faire une question nationale. Cependant les scènes qui se sont passées récemment à Southampton ont donné, si l'on en juge par les rapports des journaux anglais, une signification précise aux actes antérieurs du gouvernement anglais et à sa position particulière relativement à l'Autriche. Ce qu'on a vu à Southampton, il y a peu de semaines, a

propos de ce qu'on y appelait des ovations en l'honneur de Kossuth, du grand chef *Magyar*, ont été dignes d'un peuple de sauvages. Les ovations contre le tyran *Austriacien*, et les hurlements n'y ont pas manqué.

Ces manifestations outrageantes, d'abord dictées par le *Foreign-Office*, puis, facilement accueillies par le peuple, ont un motif qui n'est plus un mystère. L'Autriche, qui est visiblement un obstacle à l'exécution des projets anglais sur l'Italie, a, comme Naples, des titres aux mêmes haïnes et aux mêmes injures. Il est malaisé pour l'Angleterre de souffrir qu'il y ait des gouvernements qui, d'un côté, entretiennent des relations amicales avec le St. Siège, et qui, de l'autre, laissent au catholicisme la liberté du bien. La haine de la puissance anglaise pour la religion explique assez, d'ailleurs, ses sympathies révolutionnaires.

Mais le point auquel nous voulons en venir est le plus saillant des récentes démonstrations populaires en l'honneur de Kossuth: ce sont les insultes du peuple anglais à la foi religieuse des nations catholiques. Voici ce que porte le programme de la fête de Bristol: "La manifestation sera digne, simple et significative. On n'y promènera que trois personnages: le Pape, le Cardinal Wiseman et la Vierge Marie. Afin d'inspirer au peuple le mépris que méritent ces trois infâmes, ils seront revêtus des costumes les plus grotesques et fus tigés à diverses reprises durant la procession. Enfin, ils seront brûlés, comme hérétiques, sur la place publique, et la foule devra applaudir avec enthousiasme."

Les évêques et les ministres *anglicans* ont invité les populations à ces fêtes en se mettant eux-mêmes à la tête des souscriptions recueillies dans ce but. Il n'est pas de petite ville qui n'ait fourni une centaine de livres sterling pour en défrayer les dépenses.

M. Jules Gondon commente ainsi dans l'*Univers* ces faits honteux qu'il rapporte et dont la presse respectable de Paris s'est indignée:

"Ne croirait-on pas rêver quand on entend de pareilles infamies chez un peuple qui se prétend civilisé!... Et tout cela organisé par une troupe de mercenaires qui osent prendre le titre de pasteurs! Que l'on songe que ces saturnales sont tolérées et encouragées par le Gouvernement qui abandonne ainsi à la merci de quelques furieux fanatiques un tiers et plus des sujets du royaume qui, quoique catholiques, comptent parmi les plus loyaux et les plus dévotés!"

Ces faits se passent à la face de l'Europe chrétienne, qui voit insulter, de la manière la plus haineuse et la plus révoltante, la Mère de son Dieu! Quand donc les nations civilisées, quand donc les gouvernements catholiques (attaqués eux-mêmes dans leur indépendance, dans leur dignité et dans leurs droits les plus sacrés) se lèveront-ils pour arrêter dans sa marche envahissante cette barbarie moderne, enfantée par le protestantisme et la révolution?"

Le révérend M. Jos LaRocque écrit à l'un de ses amis et frères dans le sacerdoce, une lettre dont nous donnons l'extrait suivant:—

De la Manche, en vue de la Côte de Cornwall, le 30 octobre 1851.

Jusqu'à ce jour, l'accessoire presque obligé de tout marin novice, le mal de mer, a paralysé mon courage au point de ne me pas laisser l'énergie nécessaire pour vous écrire de nos nouvelles. Depuis le soir du samedi, jour de mon départ, jusqu'au soir du lendemain, les premières atteintes se firent ressentir, et mes jours, depuis cette époque, ont été marqués par des indispositions plus ou moins sensibles. Je subis encore l'influence de ce trouble-fête des voyageurs transatlantiques. Ce soir, cependant, à l'aspect des côtes d'Angleterre, à la vue des nombreux vaisseaux qui couvrent la Manche, l'idée que demain j'apparcevrai enfin la terre de France, m'éleva, par l'émotion qu'elle me donne, au-dessus de toutes les petites misères attachées à la navigation sur mer, et me fit un besoin irrésistible de m'épancher vers l'Amérique. Vous

excusez, j'en suis sûr, le négligé de ma lettre, écrite à la hâte, dans le salon du steamer, au milieu des cliquets et des propos variés qu'échangeaient entre eux les passagers sur ce qui les intéresse ou les amuse. Le temps, même en ce moment, me manque pour vous écrire beaucoup de choses. Mais je dois en revenir à ce mal de mer, qu'on oublie difficilement une fois la première connaissance faite. Oh! qu'il a refroidi mon enthousiasme pour les grandes scènes maritimes! Les sublimes émotions que je m'étais promises au spectacle de l'océan, ont perdu à son contact ce qu'elles avaient eu de poétique et d'enchantement. Le vilain mal de mer! Comme il sait bien substituer à la rêverie contemplative, à la poésie du sentiment, une triste et ennuyeuse réalité! Ce qu'il fait éprouver, c'est un changement physique et moral produisant un dégoût inconcevable pour tout ce qui, en d'autres temps, satisfèrait l'esprit et réjouirait le cœur. Dans cette disposition étrange, il semble ne nous rester que la perception des choses avec l'impuissance de rendre les idées ou les sentiments qu'elles font naître. Quel courage ne faudrait-il pas pour devenir poète sur l'océan!

Plusieurs fois, à la vue des nuages flottants dans l'espace, de l'étendue sans limites des eaux, faisant violence à mes facultés malades, je m'asséyais sur la dunette du vaisseau. Là, tournant mes regards vers l'occident, dont la vitesse de notre course m'éloignait toujours, porté rapidement de la cime des vagues écumantes dans les profondeurs qu'elles creusent, je laissais arriver mes souvenirs jusqu'à vous, pendant que les oscillations continues du vaisseau paraissent se communiquer aux astres pour les faire paraître aux regards comme autant de pendules.

La pensée des amis du Canada se combinait en moi avec les émotions d'un tel spectacle. J'étais, par les reminiscences, à Montréal, au jardin, au corridor, dans tous ces lieux où, dans les intermittences du travail et des œuvres sérieuses, je prenais part aux conversations joyeuses, expansives, auxquelles vous-même participiez avec moi. Je vous accompagnais dans ces courts exercices à pied qui pour vous étaient un besoin, pour moi une habitude dont votre société me faisait un plaisir après les repas. Avec quelle joie, dans ces moments-là, n'aurais-je pas troqué la mer contre la terre si, au-delà du trajet aquatique, je n'avais entrevu dans les diversions qui doivent m'être offertes, une sorte de dédommagement aux privations de l'amitié ainsi qu'aux incommodités transitoires de ma course sur l'océan. Mais laissons un peu la sphère toute spéculative pour entrer dans les détails de la réalité présente.

C'est aujourd'hui, à trois heures, que nous avons aperçu, pour la première fois, la terre d'Europe: c'était, à l'est, l'île de Landsea, à l'extrémité du Cornwall. Au-delà, après une continuation de marche, nous vîmes distinctement une construction ayant l'apparence d'être quelque château ou peut-être l'habitation d'un riche tenancier. Une distance d'à peu près dix milles nous séparait de la côte, mais notre vue perçait assez difficilement le voile de brume dont elle était enveloppée. Peu à peu elle s'éleva à nos regards, et les ombres de la nuit descendirent sur la Manche. En ce moment (9 h. 10m. du soir) nous nous dirigeons vers l'île de Wight que nous côtoierons jusqu'à Cowes où un steamer de Southampton doit venir prendre la malle et les passagers pour l'Angleterre. Nous serons demain à Cowes à une heure de la matinée que la force et la durée des vents contraires rendent encore incertaine. Ce sera demain aussi que j'écrirai de nouveau pour le Canada de notre traversée de Southampton au Havre et des circonstances du débarquement.

J'aurais à vous dire quelle a été notre vie d'intérieur à bord pendant cette traversée, et quels incidents l'ont accompagnée; mais ma pauvre tête appesantie se refuse à cette tâche, outre que je me sens déjà fatigué d'avoir écrit ce peu de lignes. D'ailleurs il se fait tard; adieu, à une autre fois les détails.

Je dois pourtant ajouter que Mgr. A. a été un peu plus indisposé que moi. Mgr. Taché l'a été presque sans relâche ainsi que M. Fréchet. M. Désautels n'a presque pas souffert. Le maître du *Humboldt*, M. Lines, est habituellement plein d'égards pour les passagers; il ne manque pas, chaque jour, de s'informer

de leur santé. Les serviteurs du vaisseau se modèrent sur lui et se montrent très obligeants. La société que nous rencontrons à bord est agréable, et les rapports que nous avons liés facilement avec plusieurs des passagers sont d'une nature amicale. Dans l'impossibilité où me vois d'écrire d'autres lettres, je vous prie de m'acquiescer auprès de qui de droit et particulièrement envers Mgr. de Montréal...
Votre tout dévoué,
Jos. LaRocque, P. R.

La Gazette de Québec donne publicité aux détails d'une scène regrettable qui se passa en octobre dernier dans une audience de la Cour d'Appel, à Montréal. L'un des juges de ce tribunal, l'honorable T. C. Aylwin, provoqua, à ce qu'il paraît, cet incident en formulant contre un jeune membre du barreau de Québec, M. Holt, un blâme sévère que nous voyons tous ses confrères de Québec dénoncer comme injuste en ce qu'il était immérité. M. Holt encourut la censure de cet honorable magistrat pour avoir mis quelques points d'exclamation dans un factum dont il était l'auteur. M. Aylwin reprocha à M. Holt de s'être exprimé dans son factum sur la cause de Malone vs. Tate, d'une manière incisive et offensante envers le client adverse, telle enfin qu'elle ne pouvait convenir à la dignité d'une cour de justice.

L'avocat ayant expliqué le sens de certains points d'exclamation dont il avait fait usage, le Juge lui fit observer que le premier chef de son factum était "un mensonge." Un autre jour, M. Holt fut verbalement censuré sur ce que le document en question contenait des mots portant atteinte au caractère d'un témoin. Cette fois encore, M. Holt protesta de la droiture de ses intentions à cet égard, et dit qu'il n'avait pas cru voir une offense dans les termes indiqués par le Juge. Néanmoins on lui dit que ses factums avaient un caractère sarcastique et que sa cause ne serait entendue qu'après qu'il les aurait retirés du dossier, puis amendés. Enfin, l'admission que subit M. Holt en cette circonstance fut d'une sévérité extrême; en vain voulut-il faire valoir l'absence de toute intention de sa part de dévier du langage admissible, il ne put parer à la censure ni même en tempérer la rigueur.

Le bâtonnier général du barreau du Bas-Canada, l'honorable M. Caron, ayant voulu réclamer contre l'injustice de cette censure, fut interrompu par cette question que lui fit le juge: "Qui êtes-vous?" Sur la réponse de M. Caron qu'il portait la parole en sa qualité de bâtonnier, le juge repartit avec la rougeur de l'indignation: "Je ne reconnais pas un tel officier!"

Dans une audience postérieure, malgré qu'il fut évident que le blâme décerné à M. Holt n'avait pas de fondement, la cour parut vouloir persister dans le sentiment exprimé par M. Aylwin; elle adressa même au jeune avocat ces paroles: "La cour ne vous accordera plus cette indulgence qu'elle vous a témoignée jusqu'ici." Cependant, lors de la reddition du jugement dans la cause, son honneur le juge Panet fit remarquer que "les faits en preuve justifiaient l'emploi des termes consignés dans le factum de M. Holt." Ce n'est là qu'un résumé peut-être incomplet de cette affaire, que le barreau de Québec signale comme portant atteinte à son caractère et à sa dignité. Est-ce que le sentiment de la justice n'autorise pas à dire qu'elle est également désagréable au caractère ainsi qu'à la dignité de la magistrature?

L'impartialité nous oblige de donner insertion à l'article suivant de la *Minerve* en réponse à notre correspondant, "Un Témoin impartial sans être rouge."

"Un correspondant qui dit n'être pas rouge, mais dont la couleur nous est inconnue, essaye de tromper les lecteurs des *Mélanges Religieux* en donnant un brevet d'honnêteté aux rouges, dans leurs démarches pour obtenir des signatures à l'adresse qu'ils se proposent d'envoyer à M. Papineau. Quelque soit sa couleur, il y a des rouges qui sont plus francs que lui, puisqu'il y en a qui ont avoué que sur le nombre

des signatures qu'ils avaient, il y en avait à peu près la moitié qui étaient des voleurs qualifiés, ce qui voulait dire que les autres ne l'étaient pas. Nous tenons aussi pour chose certaine qu'on a usé d'intrigues malhonnêtes. Par exemple, on est entré chez un citoyen; on lui présente une liste à signer. Tout naturellement, le citoyen demande pourquoi cette liste? C'est pour la St. Vincent de Paul, répond-on, nous voulons savoir combien nous sommes de membres voici l'hiver qui approche.—Le citoyen n'a pas d'objection et signe son nom.—Quand le nom fut sur la liste, on lui dit: c'est pour l'élection de M. Papineau; c'est aussi bon, n'est-ce pas? Le citoyen répliqua: vous avez mon nom, mais vous n'avez pas mon vote.—C'est lui-même qui nous a raconté ce fait. Qui sait combien d'impostures de ce genre ont été mises en œuvre?"

L'approche des élections pour la cité suggère au *Montreal Gazette* des réflexions fort justes sur les désordres qui souvent les accompagnent et sur les moyens de les prévenir.

On a cru voir que ceux qui dans les élections précédentes ont donné l'exemple des voies de fait brutales ou du moins les ont provoquées toujours, étaient des bandes de garçons et de jeunes gens ignorés, venus des parties reculées de nos faubourgs et dont les démarches et les mouvements indiquaient assez qu'ils obéissaient à l'impulsion de quelques chefs. La manière d'opérer de ces bandits organisés consistait à se ruier à l'improviste sur des électeurs paisibles qu'ils n'avaient jamais vus, et à les frapper lâchement parce qu'ils avaient donné ou qu'ils étaient en devoir d'être un vote selon leur conscience et selon la loi.

Il est à espérer que, pour cette fois, les jeunes turbulents qui n'ont rien à voir dans les élections, n'apparaîtront pas autour des hustings, et que l'autorité chargée de préserver l'ordre et de protéger les citoyens, dispensera ceux-ci, par son attitude imposante et ferme, de donner occasion à des luttes sanglantes en les laissant prendre eux-mêmes le soin de leur défense personnelle.

Le Bulletin Electoral de l'*Avenir* essaye de faire comprendre que l'adhésion d'un nombre de citoyens respectables de la ville à la candidature de M. Papineau dément le reproche d'irrégularité proféré en d'autres temps contre ce journal ou ses collaborateurs. Il n'est pas mal au Bulletin d'en penser ce qu'il voudra; aussi n'en voulons-nous qu'à son raisonnement. Il ne s'agit ici, pensons-nous, que de deux choses: la candidature d'abord, puis les principes politiques de M. Papineau. Comment peut-on supposer que les votes engagés en faveur de ce candidat soient une sanction, même indirecte, des principes religieux, quels qu'ils soient, des contributeurs à la rédaction de l'*Avenir*, puisqu'il ne s'agit pas même des principes religieux de M. Papineau? A plus forte raison serait-il permis de prétendre, d'après cette manière de voir, que les partisans du candidat de croyance unitarienne, aux hustings, approuveront, en votant pour ce candidat, les principes de l'unitarisme. C'est aller un peu au-delà de l'intention des électeurs qui raisonnent, et beaucoup au-delà des limites électorales. Il n'y a pas ombre de religiosité dans cette affaire.

Actes Officiels.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général faire les nominations suivantes, savoir:

Wolfred Nelson, écrivain, médecin, de Montréal, et Andrew Dickson, écrivain, de Perth, pour être inspecteurs du pénitencier provincial, en vertu des Actes 14 et 15 vict. ch. 2.

Joseph Edouard Turcotte, écrivain, C. R., pour être président de la Cour des Sessions de Quartier de la Paix dans le district des Trois-Rivières, sous l'Acte 13 et 14 vict. ch. 2.

voix brève, vous recommencez une ancienne querelle, et il est triste que vous en fassiez notre vieil ami le témoin; car je suis de ceux que vous enveloppez dans votre anathème; je suis de ceux qui en continuant de servir, ont fait une concession coupable dont vous parlez.

—Général, s'empressa de dire le duc d'un ton de noble bienveillance, il y a longtemps que mon opinion sur votre compte est fixée. Ce que vous avez eu devoir faire, je ne l'enseigne pas, peut-être; mais je ne me sens ni le droit ni le courage de vous blâmer, car en Afrique où vous avez vaillamment combattu depuis quinze ans, j'ai appris à vous estimer et à vous aimer.

Le général s'inclina et reprit: —Vous connaissez mes opinions et savez où est toujours l'affection de mon cœur. Personne, plus que moi, n'a le respect de la fidélité, la religion du serment, et jamais l'intérêt ou l'ambition ne m'aurait fait commettre, je ne dirai pas une trahison, vous m'en savez incapable, mais une faiblesse. J'étais en Afrique avec le grade de capitaine, lorsqu'éclata la révolution de Juillet. Frappé au cœur par cette douloureuse nouvelle, car l'affection de tous les miens, les rêves et les vœux de mon enfance entouraient cette vieille royauté de tant de siècles, à laquelle j'étais dévoué encore plus par reconnaissance que par devoir; j'envoyai ma démission au maréchal De Bourmont. Plusieurs officiers avaient suivi mon exemple; le vieux maréchal nous fit appeler.

"Messieurs, nous dit-il, je n'accepte pas vos démissions; à côté de la royauté, il y a le pays que vous oubliez! le pays, auquel tous les hommes de cœur, tous les bons citoyens se doivent; vous êtes jeunes, l'avenir est devant vous, croyez moi, ne brisez pas votre épée, servez bravement la France en combattant ses ennemis; soyez en certains du fond de son exil, le roi que vous pleurez vous en sera reconnaissant. Réfléchissez donc, messieurs, et dans quel jour revenez me voir."

Ces sages paroles nous firent rentrer en nous-mêmes et lever les yeux sur la France dont nous étions aussi les enfants; nous continuâmes de servir en ne voyant que le pays. Si c'est là un crime, je l'ai commis, mais je m'en honore, car ma vie n'a point été inutile, je l'espère.

—Belles paroles, grommela le marquis en hochant la tête.

—Belles paroles et bons services, ajouta le duc.

Et, sans transition aucune, comme s'il eût oublié le démenti qu'il donnait à une partie de sa vie, il reprit d'une voix triste:

—Hélas! que deviendrait notre chère patrie, si des hommes courageux ne se vouaient pas à la défendre contre l'esprit de désordre et d'anarchie qui l'agite. Oh! ma belle France! ces prôneurs insensés d'utopies criminelles parviendront-ils donc encore à souiller ton noble front?

Puis, prenant un air gracieux, il reprit: —La politique, c'est la vraie Hébaïde, qui engendrerait encore des frères ennemis.

Voyons, traitons un plus agréable sujet, parlons du mariage de votre charmante nièce qui nous procure le plaisir de vous voir à Paris et qui nous permettra de vous garder quelque temps.

—Oh! mon cher duc, ce mariage est encore, entre mon frère et moi, un sujet de querelles terribles. Il ne me pardonnera jamais d'avoir accepté un autre gendre que celui qu'il me proposait.

—Le mien était de haute et ancienne naissance, vous avez préféré un gendre riche, vous êtes libre.

—Mais, monsieur de La Villière, interrompit le duc, n'est-il pas un parti très honorable?

—C'est un parvenu... d'où vient-il?... qu'est-ce qui le connaît?...

—Son plus grand défaut aux yeux de mon frère est d'avoir trois millions.

—Et le général pétitionne déjà pour son gendre, riposta le marquis avec une raillerie amertume; on ne voit que lui dans les antichambres ministérielles; du moins, et c'est ce qui me console, je ne ratifierai pas par ma présence une union que je blâme, je le diste nettement.

—Comment, mon cher marquis, fit le duc avec étonnement, vous ne serez pas à Paris pour le mariage de votre nièce?

—Un procès de très haute importance, s'empressa de répondre le marquis, nous appelle immédiatement en Dauphiné.

—Un procès se retarde, mon cher marquis, et vous êtes le chef de la famille.

Le marquis hochait la tête et ne répondit rien.

La marquise était sur les épines, car elle connaissait l'entêtement inébranlable de son mari. Aussi pour changer la conversation elle s'empressa de dire:

—Et ce cher Arthur, ne le verrons nous pas ce soir?

—Il devrait être ici, répondit le duc, mais vous le savez, marquis, dès que les oiseaux ont des ailes, ils s'envolent.

—Si on ne les tient en cage.

—Jamais, marquis; enchaîner la jeunesse, entraver sa liberté, c'est anoblir son cœur et tuer son énergie!

—Dites plutôt que c'est lui éviter bien des dangers et la soustraire à bien des embûches.

Il est certains principes, mon cher marquis, sur lesquels nous avons toujours différé d'opinion; je ne veux pas pour Arthur de cette facile vertu qui reste pure, parce qu'elle n'a jamais eu d'épreuves à subir. Arthur n'habite pas mon hôtel, il a pris un appartement dans le quartier des écoles dont il doit suivre les cours.

—Arthur De Savernay suit les écoles, ce Pandémonium de toutes les corruptions, où s'apprennent tous les vices, où s'oublient les bons principes et se perdent les saines traditions. Les écoles! où ces messieurs de vingt ans s'érigent en réformateurs de la société, oubliant que quelques mois avant, assis sur les bancs de bois d'un collège, ils faisaient, sans oser murmurer, un penseur.

—Pardieu, dit le général, jusqu'à quel âge faut-il donc qu'on le tienne sous la férule?

—Vous voudriez, cher marquis, reprit le duc en souriant, que l'on eût quarante ans avant d'en avoir vingt; c'est-à-dire la maturité avant la jeunesse, l'expérience avant d'avoir étudié la vie; c'est impossible! Arthur suit les écoles, parce qu'aujourd'hui noblesse n'est plus un privilège, mais une obligation; ce que tout le monde apprend, celui qui sa naissance a mis au-dessus de tous le doit savoir. Arthur n'habite pas cet hôtel parce que, ne pouvant à mon âge espérer longtemps lui servir de mentor, j'ai voulu que de bonne heure il apprit à se conduire seul, et à compter sur lui-même.

—Et vous ne craignez pas les mauvais raisonnements, les pernicieux conseils, les funestes exemples!

—La peur est bien souvent la mère du danger. Arthur se souviendra du nom qu'il porte. Il y a des leçons, croyez-moi, qui sont toutes apprises au fond de l'âme, et que les cours bien placés n'oublient pas.

—Il y a aussi, reprit le marquis d'une voix fortement accentuée, des doctrines funestes, si profondément enseignées, qu'elles corrompent le meilleur naturel, et pervertissent l'esprit le plus généreux.

—Que voulez-vous dire, marquis? reprit le duc d'une voix brusque et après un effort sur lui-même.